



Appel à projet de recherche 2017 « Islam, Religion et Société »

Ministère de l'Intérieur, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
Direction des libertés publiques et des affaires juridiques - Bureau central des cultes

-Projet n° 21-2017 – L'islam subsaharien et comorien en France métropolitaine

L'expression de l'islam subsaharien et comorien en France est encore relativement mal connue alors qu'il représente pourtant une part non négligeable du paysage musulman français hexagonal. Quelles sont les modalités d'acculturation de l'islam africain et comorien en France (notamment à travers son appropriation par les deuxième et troisième générations) ? Quels modèles culturels et religieux sont importés ou au contraire délaissés ? Sur le plan des dynamiques socioreligieuses, quelle est la part du soufisme au sein des diasporas africaines ? Des liens ont-ils été établis avec d'autres sensibilités de l'islam de France ou l'islam d'origine africaine et comorienne en France métropolitaine reste-t-il relativement isolé ? En outre, quelle est l'ampleur de la montée du salafisme que certains cadres de la diaspora africaine observent chez les deuxième ou troisième générations, quand ces mêmes cadres considéraient que l'islam d'expression africaine prénunçait de fait toute dérive fondamentaliste ? *A contrario*, quelle est la porosité d'un discours réformiste au sein des nouvelles générations de cette diaspora ?

Sur le plan plus institutionnel, on pourra ainsi reconstituer la trajectoire de la FFAIACA (Fédération Française des Associations Islamiques d'Afrique, des Comores et des Antilles), présente dès l'origine de la création du CFCM et représentante du réseau des associations se réclamant de cette filiation subsaharienne. Comment se fait-il que cette sensibilité ne dispose que de très peu de lieux de cultes en regard du développement des mosquées et salles de prières des autres sensibilités de l'islam de France ? Existe-t-il des tentatives de dépassement des sensibilités d'origines et qu'ont-elles donné (par exemple en matière de gestion plurielle d'un lieu de culte...), ou reste-t-on dans des réflexes de maintien d'une relative homogénéité ethnoculturelle ? On pourra notamment s'interroger sur les rapports de force entre ces sensibilités, localiser ses principaux lieux de culte, identifier ses actions récentes, notamment face à la concurrence d'autres sensibilités sur le marché religieux, qui séduisent en partie les nouvelles générations issues de la diaspora africaine en France.

L'équipe de recherche tâchera de répondre à toutes ces questions par un travail d'enquête de terrain multi-situé.

Bibliographie indicative

GUEYE Abdoulaye, « De la religion chez les intellectuels africains en France », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 162 | 2001, <http://etudesafricaines.revues.org/87>

KUCZYNSKI Liliane et RAZY Élodie, « Anthropologie et migrations africaines en France : une généalogie des recherches », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 25 - n°3 | 2009, <http://remi.revues.org/4988>

SALZBRUNN Monika, "Hybridization of religion and political practices amongst West African Muslim migrants in Paris", in Deborah Bryceson, Ulla Vuorela Eds., *The transnational family. New european frontiers and global networks*, Oxford, Berg, pp. 217-229, 2002.

TIMERA Mahamet et GARNIER Julie, « Les Africains en France. Vieillesse et transformation d'une immigration », in *Hommes et Migrations* N° 1286-1287, juillet-octobre, pp. 24-35, 2010.

TIMERA Mahamet, « Trajectoires du fondamentalisme parmi les communautés soninké musulmane immigrées en France », in Adriana Piga (Ed.), *Islam et ville en Afrique au Sud du Sahara. Entre soufisme et fondamentalisme*. Paris, Karthala, 2003.

➤ **Méthodologie**

En dehors de ces grandes lignes, les candidats établiront clairement leur méthodologie, les terrains précis pressentis ainsi que le nombre et la biographie académique des chercheurs et/ou étudiants identifiés pour mener à bien l'ensemble de ce projet de recherche.

➤ **Délivrables**

Un rapport à mi-parcours, éventuellement un séminaire à mi-parcours ainsi qu'un rapport ou une publication finale d'une centaine de pages.

➤ **Document budgétaire**

Le porteur de projet évaluera de manière réaliste ses besoins en matière de ressources humaines et matérielles en proposant un **budget prévisionnel précis** (sachant qu'une somme plafond par projet a déjà été arrêtée par le conseil scientifique). Il/Elle pourra le cas échéant se rapprocher du Bureau Central des Cultes (bureau-central-cultes@interieur.gouv.fr) pour obtenir plus d'informations sur ce point.

➤ **Calendrier**

Date limite : **Mardi 6 juin 2017** (voir la fiche « **Guide des appels à projets** » pour le contenu des dossiers et modalités de soumission).